

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil Municipal de la Ville de Dijon

Séance du 21 mai 2007

**MAIRIE DE DIJON**

Président : M. REBSAMEN
Secrétaire : M. PERRON
Membres présents : M. MILLOT - Mme TENENBAUM - M. G. GILLOT - M. MASSON - M. MARTIN - M. PRIBETICH - M. PINON - Mme DURNERIN - M. DUPIRE - M. J.P. GILLOT - Mme DILLENSEGER - M. GERVAIS - M. SAUNIE - M. BERTELOOT - M. ALLAERT - Mme MAILLOT - Mme SEGUIN-FILLEY - Mme BESSIS - Mme DURNET-ARCHERAY - Mme GARRET - M. MARCHAND - M. MAGLICA - M. JULIEN - Mme FLAMENT - M. BOUHELIER - Mme DELEBARRE - Mme BIOT - Mme LEMOUZY - M. IZIMER - Mme ROY - Mme HERVIEU - Mme BERNARD - Mme AVENA - Mme DE ALMEIDA - M. BEKHTAOUI - Mme BOUCHARD-STECH - Mlle MASLOUHI - M. NUDANT - Mme KAROUBI - Mme WILLIAMS - Mme THYEBAUT - Mme JARZAGUET - Mme VANDRIESSE - Mme CHOUX - M. HELIE
Membres excusés : M. DANIERE (pouvoir M. MAGLICA) - Mme MANSAT (pouvoir M. PRIBETICH) - M. JAPIOT - M. BRIOT (pouvoir Mme CHOUX) - Mme REVEL-LEFEVRE (pouvoir M. MILLOT) - M. DUGOURD
Membres absents : Mme POPARD - M. BAZIN

**OBJET
DE LA DELIBERATION****Service de la restauration scolaire et restaurant du personnel - Location et entretien des tenues de travail des agents - Mise en appel d'offres ouvert - Années 2008 à 2010**

Mademoiselle Maslouhi, au nom des commissions de l'Enseignement et de l'Université, et des Finances, expose :

Mesdames, Messieurs,

La Ville fait appel, chaque année, à un prestataire afin d'assurer la location et l'entretien des tenues de travail des agents du service de la restauration scolaire. Elle sera amenée à le faire, à partir de 2008, pour ceux du restaurant du personnel municipal.

Pour faire face aux besoins à venir, il convient d'engager une procédure d'appel d'offres ouvert. La durée du marché serait de trois ans, soit de 2008 à 2010.

Cet appel d'offres ferait l'objet d'un lot unique. Il s'agirait d'un marché à bons de commande pour un montant total minimum de 200 000 € et maximum de 450 000 €.

Si vous suivez l'avis favorable de vos commissions de l'Enseignement et de l'Université, et des Finances, je vous demanderai, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

1 - m'autoriser à lancer la procédure de mise en appel d'offres ouvert des prestations de location et d'entretien des tenues de travail des agents du service de la restauration scolaire et de ceux du restaurant du personnel municipal ;

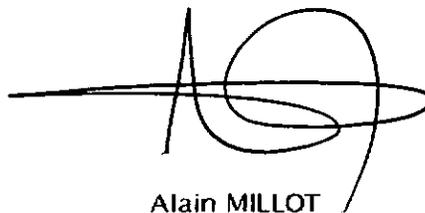
2 - m'autoriser à signer le marché et tous actes à intervenir pour son exécution ;

3 - m'autoriser, en cas d'appel d'offres infructueux, à procéder à un nouvel appel d'offres ou à lancer une consultation en vue de la passation d'un marché négocié après mise en concurrence, conformément à l'article 35.1.1° du code des marchés publics.

RAPPORT ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

PUBLIÉ LE 24 MAI 2007

Pour Extrait Conforme
Le Maire,
Pour le Maire, le Premier Adjoint,



Alain MILLOT

PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR
Déposé le :

24 MAI 2007

